

JEUDI 22 JUIN 2017

8H30 - 9H15 : *Accueil des participants*

 09H15

Introduction des présidents de REMAID et de France VICTIMES, mots d'accueil des élus, du Parquet général, du barreau et ouverture des assises par le garde des Sceaux.

10H15 : *Film institutionnel*

 10H20

VIOLENCE ET TRAVAIL : UNE PROBLÉMATIQUE CROISSANTE ?

- **Courage et vulnérabilité :**
Éric HAMRAOUI, maître de conférences en philosophie au CNAM (Paris).
- **La santé, un enjeu de performance ?**
Nicolas SANDRET, médecin inspecteur du travail, assure une consultation en psychopathologie professionnelle à Créteil.

12H30 : *Pause Déjeuner*

 14H

VIOLENCES AU TRAVAIL : CONSTATS, ANALYSES ET CONSÉQUENCES POUR LES VICTIMES

- **Prévenir la violence entre usagers et professionnels de première ligne dans les services publics**

et les établissements sociaux et médico-sociaux :

Jacques TREMINTIN, travailleur social en protection de l'enfance et journaliste à « Lien Social ».

- **Le travail au féminin : liberté, égalité, souffrance ?**

15H40 : *Échanges, pause*

 16H15

SOIGNER LE TRAVAIL : DES ENJEUX INDIVIDUELS ET COLLECTIFS ?

- **Derrière les violences, l'organisation du travail en question :**
Marc FAVARO, psychologue, responsable d'études INRS.
- **Les ficelles du métier :**
Patrick LECHARME, psychologue du travail IPRP.

17H15 : *Échanges*

 17H45

Clôture de la première journée par **Nathalie NIESON**, députée-maire de Bourg-de-Péage.

VENDREDI 23 JUIN 2017

8H30 - 9H : *Accueil des participants*

 9H : *Ouverture de la deuxième journée :
carte blanche à Samuel
MICHALON*, psychologue du travail IRP.

 9H30
**TABLE RONDE N°1 : LES ACTEURS
(RÔLES ET CONTRAINTES)**

- **Le DRH**
- **Le CHSCT**
- **Le médecin du travail**
Marie-Noëlle CARRETTE, STDV.
- **L'inspection du travail**
DIRECCTE UT26.
- **La CARSAT**
Claude VADEBOIN, CARSAT Rhône-Alpes.
- **L'ARACT**
François JUTRAS, chargé de mission ARACT Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Association REMAID**, service d'aide aux victimes de la Drôme.

10H45 : *Échanges*

 11H

TABLE RONDE N°2 : DES OUTILS (PARCE QUE LA RÉSILIENCE NE VA PAS DE SOI)

- Les interventions en situation de crise :**
- **Jean-Claude DELGENES**, DG Technologia, cabinet spécialisé :

l'observatoire du suicide

- **Carole DAMIANI**, docteur en psychologie, directrice de Paris Aide Aux Victimes.

La médiation : du conflit interpersonnel à l'organisationnel

- **Jacques SALZER**, créateur de la formation à la médiation du CNAM.
- **Gabrielle PLANES**, présidente d'honneur de l'ANM, médiatrice.

12H15 : *Échanges*

 12H30

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Michel DEBOUT, professeur de médecine légale, auteur du rapport « Travail, Violences et Environnement » pour le Conseil Economique et Social.

 13H

Clôture des 31^{es} Assises Nationales par les Présidents de REMAID et de France VICTIMES.

Buffet (sur inscription)

LES VIOLENCES AU TRAVAIL

Les violences au travail constituent une problématique de société susceptible de concerner tous les secteurs d'activité et toutes les catégories d'emploi.

En France, depuis les premiers travaux du Conseil Economique et Social sur le sujet, la législation n'a cessé de renforcer l'obligation de prévention et de protection de la santé des salariés. Pourtant, les études réalisées par l'INRS sur la santé au travail montrent que ce phénomène se maintient à un niveau élevé, représentant à minima un coût de 3 milliards par an pour les comptes publics, perturbant le fonctionnement des entreprises et des collectifs de travail, compromettant le déroulement de la carrière professionnelle des victimes, pouvant entraîner des difficultés relationnelles jusque dans la sphère familiale.

Cette problématique a fait l'objet d'un constat largement partagé par les partenaires sociaux et

repris dans les accords nationaux interprofessionnels (ANI) sur le stress au travail du 2 juillet 2008 et sur le harcèlement et la violence au travail du 26 mars 2010.

En Drôme-Ardèche, les acteurs et préventeurs locaux, services de santé au travail, DIRECCTE, CARSAT, ARACT, CPAM, pouvoirs publics et l'association d'aide aux victimes REMAID, appuyés et soutenus par les médecins généralistes, les psychiatres, les psychologues, ont décidé de constituer un réseau de professionnels pour améliorer la prévention et le traitement de ces risques dans le fil des orientations du 3^e Plan Santé au travail 2016/2020. Le colloque qui vous est proposé dans le cadre des 31^{es} assises nationales de l'aide aux victimes est le fruit de leur réflexion et de leurs expériences.

Il s'agit plus largement d'un domaine complexe dont France Victimes souhaite souligner l'intérêt pour l'ensemble de son réseau associatif et pour tous les acteurs de l'aide aux victimes de violences au travail.

INSCRIPTIONS

Pour participer à l'événement,
inscrivez-vous auprès de
l'association Remaid : 07 53 32 90 73
remaid.inavem26@orange.fr

RENDEZ-VOUS

ENSEMBLE CHARLES BRINGUIER

26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET